

L'église d'Etouvans

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, notre village ne possédait pas de lieu de culte. Les habitants, très majoritairement catholiques, assistaient aux offices en l'église de Dampierre-sur-le-Doubs, centre d'une paroisse qui englobait également Berche. Chacune des trois localités était tenue de participer aux frais d'entretien de l'édifice.

En 1835, notre commune, mettant en application la loi Guizot sur l'enseignement, se dote d'une école. Elle désire ensuite construire une chapelle afin d'éviter aux villageois d'effectuer de longs trajets pour aller prier.

Le 2 Août 1839, une délibération du Conseil municipal autorise la commune « à conserver le produit de la vente du bois de réserve pour la construction d'une chapelle, ceci pour raison du chemin à faire pour aller à Dampierre ». Nos concitoyens s'adressent alors au préfet pour lui demander l'autorisation de bâtir cette chapelle. La demande leur est refusée car Dampierre, qui avait engagé peu de temps auparavant d'importants frais de réparation dans l'église, fait pression pour qu'Etouvans s'acquitte de sa part des dépenses avant de se séparer. L'autorisation de construction n'est finalement accordée qu'en date du 27 Juillet 1842 après que notre bourg eût réglé sa dette.

Un document de 1843 émanant de l'archevêché de Besançon donne des précisions sur la future construction : « la longueur de la nef sera de 12 mètres, celle du chœur de 8 mètres et la hauteur de l'édifice sera d'environ 25 mètres. La pierre de taille proviendra des carrières de La Raydans et les moellons du Chanois. Le mortier sera fabriqué avec de la chaux hydraulique vive et 2/3 de sable de Rorbe ; la charpente sera de sapin et de chêne sans aubier, les tuiles proviendront de la tuilerie de Colombier-Fontaine. En général les matériaux seront de premier choix. Les travaux seront réalisés sous la direction de M. Morel-Macler, architecte à Montbéliard ».

La première pierre de l'édifice est posée le 8 Juin 1843 par l'abbé Piquet, curé de Dampierre, en présence de la population. Comme prévu, la bâtisse est couverte avant l'hiver. En 1845, une cloche de 773 kg est achetée ; elle est coulée à Morteau par les établissements Bourney, installée en janvier 1846 et bénie le 2 Février. Cette année-là, on procède à la réalisation des piliers, des voûtes, à la pose de fenêtres en fer, des dalles du chœur et de la nef.

De façon à compléter la décoration intérieure et à pouvoir célébrer l'office divin, il est décidé en 1847 de faire l'achat d'un retable avec autel et tabernacle. L'adjudication du marché d'un montant de 2995 francs est emportée par le Sieur Jean-Baptiste Bullet, sculpteur à Laval près de Consolation. Le Conseil municipal donne son accord pour l'achat le 9 janvier 1847 ; l'inauguration a lieu le 2 juin de la même année (avant le délai imparti par le marché qui courait jusqu'au 30 juin).

Il semble peu probable que l'adjudicataire ait pu réaliser cet ouvrage en un temps aussi bref. Une hypothèse ne peut être écartée : le retable a pu être démonté dans une autre église pour être remonté à Etouvans. Cette pièce, d'une très jolie facture, est décorée en son milieu d'un tableau représentant l'Assomption.

L'édifice terminé est de taille plus imposante que la chapelle initialement prévue. Maintenant doté d'une église, Etouvans est érigé en paroisse par une ordonnance du roi Louis-Philippe en date du 7 juillet 1847.

L'église, dédiée à St Ferréol et St Ferjeux, est bénie le 16 juin 1847 par l'abbé Mourand, curé de Rougemont et ancien desservant de Dampierre, en présence de toute la population.

Une demande est adressée à l'archevêché le 7 septembre 1847 en vue d'obtenir l'affectation d'un prêtre.





Le premier curé, Louis Lambert, est installé le 11 décembre de la même année. Il réside provisoirement à l'école. Le presbytère, construit pour un montant de 18426 francs sur les plans de l'architecte Fallot de Montbéliard, n'est officiellement réceptionné que le 13 avril 1862.

Ouverte au culte, l'église bénéficie d'aménagements successifs ; ainsi, en 1851, des bancs et les deux retables des petits autels latéraux sont réalisés par le menuisier Macler de Voujeaucourt.

En 1870, on s'aperçoit que la cloche est fêlée. Elle est refondue par le sieur Rosier-Martin de Vrécourt dans le Vosges. Pesant 804 kg, la nouvelle cloche s'appelle Félicie et donne le fa du diapason. Il est alors demandé au même fondeur de fabriquer une deuxième cloche ; plus petite, elle pèse 422 kg. Elle est bénie par l'abbé Lambert, se prénomme Catherine et donne le la du diapason. Le coût de ces deux cloches est de 2300 francs.

En 1905, dans le cadre de la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, le lieu de culte et le presbytère deviennent propriétés de la commune.

Le premier vitrail est posé en 1928. Représentant un soldat blessé sur fond de Christ en croix et d'église en flammes, il est dédié aux morts de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Les autres vitraux, payés pour la plupart grâce aux bénéfices recueillis lors des ventes de charité, sont installés en 1929. Ils représentent S^t Etienne, S^{te} Rose de Lima, S^t Ferréol, S^t Ferjeux et S^{te} Thérèse. Dans le dernier sont représentées les églises d'Etouvans et de Dampierre. La présence de cette dernière s'explique : depuis le début du XX^{ème} siècle, la paroisse de Dampierre n'a plus de desservant ; elle est rattachée à celle d'Etouvans. Cette situation durera jusqu'en 1956.

Le 18 novembre 1932, le Conseil municipal autorise la construction d'une salle de catéchisme attenante à l'église (côté sud). De taille réduite, ce local est facile à chauffer correctement lors de la saison froide. La commune ne prenant aucune part à la dépense, il est entièrement financé par la paroisse.

En 1934, une sonnerie électrique des cloches permet de tinter également l'angélus. En 1941, une horloge est installée dans le clocher par une entreprise de Rosureux. Cette même année, l'abbé Louis Mougeot fait l'acquisition, auprès des Ets « Les Fils de Georges Paccard » domiciliés à Annecy le Vieux, d'une troisième cloche de 260 kg. Celle-ci, initialement destinée à une église d'Amérique du nord, ne peut être acheminée en raison de la guerre. Inaugurée par Mgr Dubourg, archevêque de Besançon le 25 juillet 1943, elle a pour nom Ste Thérèse de l'Enfant Jésus.

Jusqu'au début des années 1960, notre église possède également une chaire de facture ordinaire, une table de communion en fer ouvragé, de nombreuses statues ainsi que de jolis lustres en cristal. Tous ces éléments sont retirés suite à la Réforme de Vatican II.

Une réfection des toits de l'église et du presbytère est engagée en 2010. Alors que la commune avait projeté de conserver un toit monochrome, l'entreprise Flageoulot de Rang propose et prend à sa charge la fourniture et la pose d'une couverture polychrome pour le clocher.

